



Ordonnance de télécom CRTC 2009-653

Ottawa, le 15 octobre 2009

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications, régionales, société en commandite	140 140A	le 28 novembre 2007 le 5 décembre 2007
Bell Canada	7088 7088A	le 28 novembre 2007 le 5 décembre 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>